# Certificat d'accusé de réception de l'appel d'offres et de l'attribution du contrat

# Cette pièce jointe doit être signée et soumise avec l'offre.

1. Conformément aux Instructions et conditions de l'appel d'offres (Annexe B), aux Conditions générales du contrat pour la passation des marchés de services (Annexe C), nous, soussignés, offrons de fournir tout ou partie des articles proposés, aux prix indiqués dans le formulaire d'offre de la FIDH ci-joint (Annexe C)*,* livrés à la destination qui y est spécifiée.
2. Nous acceptons les termes et conditions énoncés dans les Instructions et conditions de l'appel d'offres (Annexe B) et les exigences suivantes ont été notées et seront respectées le cas échéant :
	1. Que, sauf indication contraire, les offres pour chaque article seront faites sur une base DAP (Incoterms 2022).
	2. Les frais de transport, s'ils sont distincts du prix unitaire, doivent être indiqués séparément avec l'Incoterm 2022 utilisé, qui sera la base de livraison pour tout contrat résultant du présent appel d'offres.
	3. Nous confirmons que pour toute offre faite où la destination de livraison n'est pas celle demandée dans l'appel d'offres, la FIDH se réserve le droit de ne pas tenir compte de l'offre.
	4. Que les offres conditionnelles ne peuvent être acceptées.
	5. Que la monnaie de l'offre soit de préférence les Euros (€)
	6. Indiquez tout rabais offert à la FIDH (voir les Instructions aux appels d'offres, Section 3, Prix proposés).
	7. La FIDH se réserve le droit, à sa propre discrétion :
		1. Attribuer un contrat pour une quantité inférieure ou supérieure à la quantité totale de l'offre.
		2. Rejeter une ou plusieurs offres et/ou conclure un contrat avec un soumissionnaire autre que le plus bas soumissionnaire (voir les Instructions relatives aux appels d'offres, section 6).
	8. Les soumissionnaires retenus qui se voient attribués des marchés seront informés par la réception de l'original du bon de commande/contrat et de l'accusé de réception. En cas d'urgence, les soumissionnaires retenus peuvent également être informés par télécopie ou par courrier électronique.
	9. Tout échantillon demandé, soit avec l'offre, soit à une date ultérieure, sera conforme aux spécifications du ou des articles requis. Le non-respect de cette exigence peut entraîner la non-prise en considération de l'offre.
	10. Nous confirmons que la validité de cette offre est de jours civils à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.
	11. Nous acceptons les termes et conditions énoncés dans le Cahier des charges général de la FIDH pour la passation de marchés de services (annexe D).
	12. Nous certifions que la société mentionnée ci-dessous ne s'est pas livrée à des pratiques de corruption, de fraude, de collusion ou de coercition dans le cadre de la concurrence ou de l'exécution de tout contrat.
	13. Nous acceptons de nous conformer au code d'éthique de DRC tel que joint à l'annexe E.
3. Nous certifions également que la société mentionnée ci-dessous :
	1. N'est pas en état de faillite, de liquidation ou de règlement judiciaire, n'a pas conclu de concordat préventif, n'a pas suspendu son activité, ne fait pas l'objet d'une procédure concernant ces matières, ou ne se trouve pas dans une situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales ;
	2. N'a pas été condamné pour un délit concernant sa conduite professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée ;
	3. Ne s'est pas rendu coupable d'une faute professionnelle grave prouvée par tout moyen ;
	4. A rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement des impôts conformément aux dispositions légales du pays dans lequel il est établi ou à celles du Danemark ou du pays où le contrat doit être exécuté ;
	5. N'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale portant atteinte aux intérêts financiers des Communautés européennes ;
	6. n'a pas été déclaré, à la suite d'une autre procédure de passation de marché ou d'octroi de subvention financée par le budget de la Communauté européenne, en défaut grave d'exécution du contrat pour non-respect de nos obligations contractuelles.
4. Uniquement pour les contrats financés par la CE : Notre société (et nos sous-traitants) a/ont la nationalité suivante :
5. Nous soumettons cette demande en notre nom propre et/ou en tant que partenaire du consortium dirigé par

  *[insérer le nom du Leader]* pour cet appel d'offres. Nous confirmons que nous ne soumissionnons pas pour le même contrat sous une autre forme. Nous confirmons, en tant que partenaire du consortium, que tous les partenaires sont conjointement et solidairement responsables, en vertu de la loi, de l'exécution du contrat, que le chef de file est autorisé à engager chaque membre et à recevoir des instructions pour lui et en son nom, que l'exécution du contrat, y compris les paiements, relève de la responsabilité du chef de file et que tous les partenaires de l'entreprise conjointe/du consortium sont tenus de rester dans l'entreprise conjointe/le consortium pendant toute la durée d'exécution du contrat.

1. Nous ne nous trouvons dans aucune des situations d'exclusion de la participation aux marchés qui sont énumérées dans les Instructions et conditions de l'appel d'offres (Annexe B). Dans le cas où notre Offre serait retenue, nous nous engageons à fournir les preuves habituelles en vertu du droit du pays dans lequel nous sommes établis que nous ne nous trouvons pas dans les situations d'exclusion énumérées. La date des preuves ou documents fournis ne sera pas antérieure à 180 jours avant la date limite de remise des Offres et, en outre, nous fournirons une déclaration sous serment attestant que notre situation n'a pas changé dans la période qui s'est écoulée depuis l'établissement des preuves en question.

Nous comprenons également que si nous ne fournissons pas cette preuve dans les 15 jours civils suivant la réception de la notification d'attribution, ou si les informations fournies s'avèrent fausses, l'attribution sera considérée comme nulle et non avenue.

1. Nous informerons immédiatement la FIDH de tout changement dans les circonstances ci-dessus à n'importe quel stade de l'exécution du contrat. Nous reconnaissons et acceptons également pleinement que toute information inexacte ou incomplète fournie délibérément dans cette demande peut entraîner notre exclusion de ce contrat et d'autres contrats financés par le donateur.
2. Nous notons que la FIDH n'est pas tenue de donner suite à cet appel d'offres et qu'elle se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie du contrat. Elle n'encourra aucune responsabilité envers nous si elle le fait.

Nous acceptons les termes et conditions ci-dessus.

**Soumis par :**

***Nom de la société***

***Lieu***

***Date***

***Titre/Position***

***Nom en caractères d'imprimerie***

***Signature***

Un représentant de la société dûment autorisé

Cachet de la société